

Votre Croix-Rouge

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **67 (1958)**

Heft 7

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La Conférence d'automne des présidents aura lieu les 1er et 2 novembre

La conférence nationale d'automne des présidents de section et de leurs collaborateurs aura lieu à Berne le 1^{er} et 2 novembre 1958. Elle débutera le 1^{er} novembre à 20 heures par une séance plénière. Le lendemain matin les participants répartis en quatre groupes de travail, délibéreront sur les sujets suivants:

Collecte de mai — Service de transfusion sanguine — Cours élémentaires de soins au foyer et Cours pour aides-hospitalières de la Croix-Rouge — Préparation de la Croix-Rouge suisse en prévision d'actions de secours importantes. La conférence se terminera le dimanche après-midi par une seconde séance plénière.

A la Direction

La Direction de la Croix-Rouge suisse tiendra séance à Berne le 16 octobre 1958.

Reconnaissance autrichienne

Le 12 septembre, le président de la Croix-Rouge suisse et ses collaborateurs ont été invités à une réception offerte par l'Ambassade d'Autriche et à laquelle avaient été conviés également des représentants du Département fédéral de justice et police et du Département politique fédéral. A cette occasion, M. Coreth, ambassadeur d'Autriche, a remis de la part de la Croix-Rouge autrichienne, une médaille d'or au Prof. A. von Albertini en signe de reconnaissance de l'aide que la Croix-Rouge suisse, les autorités suisses et le peuple helvétique ont apportée aux réfugiés hongrois accueillis en Autriche depuis l'automne 1956. L'Ambassadeur d'Autriche a spécifié que ce témoignage de gratitude traduisait les remerciements que la Croix-Rouge autrichienne et le peuple autrichien désiraient transmettre à la Suisse pour l'aide rapide et généreuse que cette dernière a accordée à l'Autriche dans des moments difficiles, lui apportant ainsi un soulagement très sensible. Le Prof. von Albertini a accepté ce symbolique hommage au nom des autorités et de toutes les organisations qui ont participé aux opérations de secours. Il a précisé que l'action du peuple suisse n'avait pas tendu uniquement à adoucir le sort des réfugiés mais aussi à exprimer une fois de plus et à renforcer les traditionnels liens d'amitié qui unissent la Suisse à l'Autriche.

Préture à une exposition d'hygiène et de sport

La Croix-Rouge suisse est entrée dans la « Société pour la préparation et l'exécution du plan de l'Exposition d'Hygiène et de Sport au XX^e siècle — HYSPA Berne 1966 ». Elle sera représentée par son médecin-chef, le Dr Hans Bürgi et par M. E. Schenkel au Comité de l'exposition. Le Dr Alfred Hässig fonctionnera en qualité d'expert pour les questions se rapportant au service de transfusion sanguine.

DANS NOS SECTIONS

Revision des statuts à Zurich

Dans sa séance du 10 septembre, le Comité central a approuvé les nouveaux statuts de la section zurichoise qui ont fait l'objet d'une récente revision.

Un beau concert à Genève

Un concert extraordinaire a eu lieu le 24 septembre au Victoria-Hall à Genève avec le gracieux concours de M. Robert Casadesu et du Maître Ernest Ansermet et le bienveillant appui de la Société des émissions de Radio-Genève au bénéfice de la Croix-Rouge genevoise et de la Ligue genevoise contre la tuberculose. L'Or-

chestre de la Suisse romande dirigé par M. Ansermet a interprété le Concerto brandebourgeois n° 3 de Bach et Ibéria de Debussy et, avec le concours de M. Casadesu le concerto en ré majeur de Mozart et celui en la majeur de Liszt. Il faut remercier tous ceux qui ont contribué au plein succès de cette fort belle manifestation.

INFIRMIERES

Cours pour infirmières visitieuses

Un cours pour infirmières visitieuses a eu lieu du 18 août au 20 septembre à l'Ecole Croix-Rouge de perfectionnement pour infirmières, à Zurich. Ce cours qui est le premier du genre qui ait été organisé, a suscité un très vif enthousiasme. Les exposés ont été suivis avec une très grande attention par les participantes qui toutes travaillent déjà depuis plusieurs années dans le secteur de l'hygiène publique.

Et pour directrices d'hôpitaux et d'écoles

Le 6 octobre a débuté un cours de six mois réservé aux directrices d'écoles et d'hôpitaux. Pour la première

fois, trois infirmières suivront eux aussi ce cours qui compte 26 participants, chiffre qui n'a encore jamais été atteint jusqu'ici.

Examens

Des sessions d'examens de diplôme ont eu ou auront lieu dans les écoles d'infirmières suivantes:

- 23/24 septembre: Ecole suisse des gardes-malades, Zurich;
- 25 septembre: Ecole d'infirmières de l'hôpital cantonal de Lucerne;
- 25/27 septembre: Lindenhof, Berne;
- 29 septembre: Fondation pour soins infirmiers de l'Eglise nationale bernoise, Langenthal;
- 29 octobre: Hôpital St-Nicolas, Hagn;
- 1^{er} octobre: Hôpital St-Nicolas, Hagn;
- 14 octobre: Ingenbohl, Zurich;
- 27/28 octobre: Hôpital cantonal, Lucerne;
- 27/28 octobre: Ecole valaisanne, Sion;
- 29 octobre: Hôpital cantonal, Aarau;
- 29/30 octobre: La Source, Lausanne;
- 3/4 novembre: Péroles, Fribourg;
- 12/13 novembre: Bethesda, Bâle.

Nouvelles infirmières du Bon Secours

Dix jeunes infirmières ont obtenu le 30 septembre leur diplôme à l'Ecole genevoise d'infirmières du Bon Secours:

Mesdemoiselles Y. Chenet,
F. DelSSERT,
N. Devaux,
Ch. Forster,
A. Frommel,
D. Homberger,
D. Muller,
B. Vassaz,
M. Wakker,
J. Wunenburger.

A toutes nos félicitations et nos vœux pour une belle et féconde carrière.

Une enquête

Selon le vœu de la Commission du personnel infirmier, Mesdemoiselles Magdelaine Comtesse et Rosmarie Lang ont procédé à une vaste enquête sur la situation actuelle et l'avenir des soins infirmiers en Suisse. Les résultats de cette enquête feront l'objet d'un rapport que la Croix-Rouge suisse publiera prochainement et qui paraîtra en langues française et allemande.

Association suisse des infirmières et infirmières diplômées

M^{lle} Elsa Kunkel s'étant démis de ses fonctions de présidente de l'ASID, elle sera remplacée pendant un an, à titre provisoire, par M^{lle} Edith Guisan, de Genève, jusqu'ici vice-présidente de l'association. M^{lle} Hanny Tüller, infirmière-chef à l'Hôpital du Lindenhof, représentera dorénavant l'ASID auprès de la Direction de la Croix-Rouge suisse en lieu et place de M^{lle} Kunkel.

Notre exposition itinérante

L'exposition itinérante réservée à « la Profession d'infirmière » qui comme de coutume n'a pas circulé pendant les vacances d'été a repris son périple le 5 septembre.

Au cours des derniers mois de l'année, l'exposition itinérante « La profession d'infirmière » passera encore dans sept localités diverses de Suisse allemande. A cet effet, le Comité central a accordé un nouveau crédit de 3500 francs.

DONATORI DI SANGUE NELLE VALLI

I nostri lettori non si stanchino troppo se torniamo su un argomento del quale avranno sentito parlare a più riprese: trasfusioni di sangue. Quanto siano utili, necessarie, indispensabili ormai nelle cure moderne già hanno sentito dire alla radio, letto sui diversi giornali, appreso dalla nostra rivista stessa. La tecnica delle trasfusioni di sangue è sempre sottoposta a sviluppi e ad applicazioni nuove. In ogni parte del mondo migliaia di persone al giorno vengono strappate alla morte o ad una lunga e pesante malattia mediante le trasfusioni di sangue.

Ora si crede generalmente che basti una trasfusione per dare al ferito o all'ammalato la forza di riprendersi e il gran pubblico non capisce bene il perché delle continue richieste di nuovi donatori da parte dei centri regionali. Come mai, ci si dice, con Associazioni di donatori che contano centinaia di aderenti continuamente vi rivolgete al pubblico per averne altri? Ma semplicemente perché non si può chiedere ad una persona di offrire il suo sangue giornalmente. Poco tempo fa i giornali hanno pubblicato la notizia dei festeggiamenti fatti ad un donatore italiano che per la millesima volta aveva fatto dono del prezioso elemeto. Sono casi tanto eccezionali da meritare, appunto, segnalazioni internazionali.

La Croce Rossa svizzera impone invece ai centri di non eseguire prelievi sulla stessa persona se non una volta ogni tre mesi questo per prudenza elementare, che deve però essere seguita anche se determinate persone potrebbero dare la loro offerta anche più spesso.

Gli appelli rivolti con insistenza negli ultimi tempi dai Centri di trasfusione ticinesi si rivolgevano soprattutto alle popolazioni dei villaggi. Infatti la città è chiamata più spesso a contribuire, visto che le persone possono essere raggiunte telefonicamente al momento del bisogno. D'altra parte da diversi villaggi numerosi donatori si sono iscritti, ma non è facile, date le distanze, organizzare prese di sangue individuali facendo

scendere in città il donatore volonteroso che a volte dovrebbe fare il viaggio di un giorno.

Si è andata così creando la lodevole abitudine da parte delle sezioni samaritane di radunare piccoli gruppi di donatori, dieci, quindici, venti e di chiamare sul posto le squadre dei centri composte di medici, samaritani, personale di segreteria.

Questo sistema sta dando i suoi frutti. Permette infatti di immagazzinare qualche riserva per i casi urgentissimi. Le prese di sangue, in queste condizioni, rivestono un carattere di vera e propria collaborazione tra la popolazione, la Croce Rossa, l'organizzazione dei samaritani.

Contadini, operai, impiegati, donne di casa che altrimenti non potrebbero recarsi al Centro si trovano tutti riuniti nell'ambulatorio del medico in condotta o in qualche altra istituzione dove vi siano a disposizione i necessari istrumenti e spontaneamente, con commozione, danno il loro sangue.

Si ride un poco, in quelle riunioni, per nascondere anche un umano e comprensibile timore. Ma la presa di sangue eseguita, oltre al dono immediato, si assisterà infine, nel villaggio, ad una propaganda individuale che risulta la più efficace per le azioni future.

Per questo, dalla nostra rivista che i samaritani leggeranno senz'altro, mandiamo a tutte le sezioni l'invito a voler collaborare con i centri Croce Rossa in questo senso.

Il presidente cantonale dei samaritani ticinesi prof. Osvaldo Delcò ha recentemente manifestato la sua simpatia e la sua approvazione per tale opera comune. Talune sezioni hanno chiesto l'organizzazione di conferenze e di proiezioni allo scopo di maggiormente informare il pubblico dei villaggi sull'importanza dell'azione.

La Croce Rossa metterà a disposizione persone e materiale poiché l'azione si svolga con bella armonia e possa veramente interessare tutti quanti sono animati da quello spirito umanitario che è base stessa dell'organizzazione Croce Rossa.

i. c.



Nouveaux timbres croix-rouge du Guatemala, du Laos et de Yougoslavie.

Formation d'infirmières pour les soins aux vieillards

Dans sa séance du 1^{er} juillet, la Commission du personnel infirmier a examiné la formation d'infirmières pour les soins aux vieillards et aux malades chroniques; elle accordera ces prochains temps toute son attention à ce problème.

A l'Ecole du Lindenhof

Dans sa séance des 30/31 mai, le Comité central a nommé le D^r Kurt Schaeffeler, de Berne, président du Collège des médecins du Lindenhof, en qualité de représentant de cette institution auprès de la Direction de la Fondation croix-rouge du Lindenhof. Le D^r Schaeffeler prendra part avec voix consultative aux séances de la Direction de la fondation.

A l'hôpital du Lindenhof

Donnant suite à une proposition du Conseil de fondation du Lindenhof, le Comité central a accordé une autorisation de pratiquer à l'hôpital du Lindenhof au D^r Gaspard de Mural, pédiatre FMH, de Berne.

Home « Beau-Site » d'Evilard

Le Comité central a procédé à l'élection de deux nouveaux membres de la Commission administrative du Home d'infirmières « Beau-Site » d'Evilard, M. Guggisberg, notaire, de Berne, et M^{lle} Henriette Michel, chef du service de caisse et de comptabilité du secrétariat général de la Croix-Rouge suisse. M^{lle} Magdelaine Comtesse, directrice du Service des infirmières, prendra désormais part aux séances de la Commission avec voix consultative.

COLONNES ET DETACHEMENTS CROIX-ROUGE

Cours de répétition

Les colonnes croix-rouge 11, 12, 13 et 14 ont accompli leurs cours de répétition du 18 au 30 août.

Cours de cadres

Le lieutenant-colonel Hans Bürgi, médecin-chef de la Croix-Rouge, a dirigé un cours de cadres pour chefs de groupes des détachements croix-rouge à la caserne du Chanet du 1^{er} au 13 septembre, ce cours rassemblait 17 samaritaines et éclairées. Il s'est terminé par une manifestation officielle organisée au château de Valangin.

Visites sanitaires

Des visites de recrutement de futurs membres du service croix-rouge ont eu lieu en août et en septembre à l'Hôpital cantonal de Coire, à la maison de Béthanie, à l'Ecole d'infirmières et au Theodosianum de Zurich, au Lindenhof à Berne.

Pour le recrutement d'éclairées

Donnant suite à une requête que lui avait adressée la Fédération des Eclairées suisses, le Comité central a accordé un crédit de 3500 francs à cette association pour la réalisation d'un film de propagande destiné à intensifier le recrutement de membres pour le service croix-rouge.

ACTIONS DE SECOURS

Pour les Suisses de l'étranger

Le Comité central a accordé des subsides d'un montant total de 1730 francs prélevés sur le Fonds en

faveur des Suisses de l'étranger nécessiteux à l'intention de compatriotes dans le besoin.

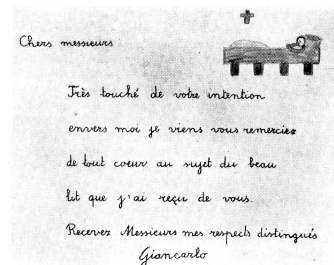
Médicaments pour la Turquie

La Croix-Rouge suisse a assuré le transport jusqu'à Marseille et les frais qui en sont découlés des médicaments collectés par les étudiants zurichois en faveur de la Turquie. Cet envoi, adressé au Croissant-Rouge turc a été acheminé depuis Marseille par les soins d'un bâtiment turc.

SECOURS AUX ENFANTS

Un appareil de radioscopie pour le nord de la Grèce

Le dépistage radiologique des enfants dans les villages de la Macédoine occidentale se heurtait jusqu'ici à de nombreuses difficultés. M^{lle} R. Siegrist, médecin de confiance de la Croix-Rouge suisse en Grèce devait faire venir tout exprès de Salonique un appareil de radioscopie dont elle ne pouvait disposer que rarement et pour de courtes périodes seulement. L'activité déployée par le D^r Siegrist ces dernières années dans le Nord de la Grèce lui a permis de se rendre compte de la nécessité de pouvoir disposer, à demeure, dans les départements de Kozani, Kastoria et Florina, d'un service de lutte antituberculeuse qui s'occuperait tant des adultes que des enfants et qui poursuivrait l'œuvre commencée par la Croix-Rouge suisse dans ces régions



Grâce aux parrainages de la Croix-Rouge, la distribution de lits aux enfants suisses se poursuit. Voici la jolie lettre de remerciement du petit Giancarlo qui a reçu un lit tout neuf.

lorsque celle-ci cessera son activité. M^{lle} Siegrist a proposé à la Croix-Rouge suisse de fournir dans ce but une station mobile de radioscopie. Grâce à un subside de la Confédération remis à notre institution par l'intermédiaire de l'Aide suisse à l'étranger, notre service du Secours aux enfants a été en mesure de faire l'acquisition d'une telle station, munie de tous les accessoires voulus et qui a été installée spécialement en vue de répondre aux besoins particuliers des régions où elle sera appelée à fonctionner.

Cette station mobile a quitté la Suisse à fin septembre, à destination de Kozani. Elle sera remise en don au Ministère grec de la Prévoyance sociale. Elle stationnera à l'Hôpital de Kozani et une équipe spécialisée et formée à cet effet qui sera composée d'un médecin, d'une infirmière et d'un chauffeur, circulera avec la voiture de village en village. Grâce à ces mesures préventives il sera dorénavant possible de déceler à temps les adultes et enfants menacés ou atteints de tuberculose. Comme il n'est toutefois pas possible d'atteindre certains villages perdus dans les montagnes, les habitants seront convoqués à un carrefour. On réunira ainsi la population de plusieurs hameaux. A cet effet la voiture a été munie aussi d'une tente où seront pratiquées les radioscopies. M^{lle} Siegrist initiera l'équipe médicale grecque à ses nouvelles fonctions.

CROIX-ROUGE DE LA JEUNESSE

Jeunes sauveteurs

La Croix-Rouge genevoise de la Jeunesse et la Société des Samaritains de Genève, avaient organisé comme nous l'avons écrit un cours de sauvetage nautique, auquel participaient près de 150 jeunes gens. Les épreuves finales avaient dû être renvoyées au début de septembre. Elles permirent de remettre le diplôme de « Jeune Sauveteur » à 17 concurrents — 12 jeunes filles et 5 garçons. Il est intéressant de noter qu'un des participants à ce cours a déjà eu l'occasion de mettre en pratique, cet été, les enseignements reçus, en sauvant de la noyade un garçonnet de douze ans, au bord de l'Océan atlantique.

Camp d'études à Varazze

La Croix-Rouge de la Jeunesse de Suisse alémanique a organisé pour la première fois un camp d'études de

TIMBRES CROIX-ROUGE

Algérie

Un timbre a été émis en faveur du Secours aux enfants:
1958 20+5 fr. Fleurs de « Strelitzia reginae ».

Colombie

Les postes colombiennes ont émis un timbre croix-rouge:
1958 5 c. Ambulance et infirmières portant un malade. Noir et rouge.

France

La nouvelle série « Personnages célèbres » dont la surtaxe revient à la Croix-Rouge française a paru le 9 juin. Elle comprend six valeurs:

1958 S. LXII 12+4 fr. Joachim de Bellay. Vert clair.
S. LXIII 12+4 fr. Jean Bart. Bleu.
S. LXIV 15+5 fr. Denis Diderot. Brun-violet.
S. LXV 15+5 fr. Gustave Courbet. Bleu clair.
S. LXVI 20+8 fr. J.-B. Carpeaux. Rouge vif.
S. LXVII 35+15 fr. H. de Toulouse-Lautrec. Vert foncé.

Guatemala

Une série de quatre valeurs — poste aérienne — sans surtaxe et commémoratives de la Croix-Rouge guatemalécise a paru.

1958 1 ct. Carte du Guatemala, perroquet et croix rouge. Rouge, vert, brun et jaune.
2 cts. Portrait de José Ruiz Angulo, croix rouge et mère avec son enfant. Bleu, rouge et brun.
3 cts. Portrait de Pedro de Bethancourt au chevet d'un malade, paysage et croix rouge. Brun, rouge et bleu.

4 cts. Portrait de Rafael Ayau et croix rouge. Vert, rouge et brun.

Laos

Les timbres de poste aérienne, sans surtaxe, annoncés dans notre édition d'avril ont paru. Ils commencent le 3^e anniversaire de la Croix-Rouge lao.

1958 T. 1 8 Kips Mère indigène allaitant son enfant, et croix rouge. * 8^e anniversaire de la Croix-Rouge lao». Gris, gris violacé et rouge.
T. 2 12 Kips Dito. Brun olive, rosé et rouge.
T. 3 15 Kips Dito. Vert russe, gris vert et rouge.
T. 4 20 Kips Dito. Violet, jaune doré et rouge.

République dominicaine

Le «Journal philatélique de Berne» de la Maison Zumstein signale que le solde de la 3^e émission olympique — format triangulaire — émise par la République dominicaine a été surchargé et vendu avec une surtaxe de deux centavos au bénéfice des réfugiés palestiniens dans le Proche-Orient. Ces timbres — 2x5 valeurs pour la poste ordinaire et 2x3 valeurs pour la poste aérienne — portent la surcharge «Refugiados + 2 C.» ainsi qu'un croissant rouge et une étoile de David. Les huit blocs, dentelés et non dentelés, émis en même temps ont été surchargés de même, avec une surtaxe de cinq centavos.

Yougoslavie

Comme chaque année, la Yougoslavie a émis le 4 mai deux timbres de surtaxe obligatoire à l'occasion de la semaine de la Croix-Rouge.

1958 2 Dinars Fresque du Monastère de Sopocani et croix rouge. Multicolore.
2 Dinars Dito. Avec surcharge noire «Porto».

dix jours à Varazze près de Gênes, dans la propriété de la Croix-Rouge suisse. Ce camp, qui a eu lieu du 4 au 12 octobre réunissait une quarantaine d'apprentis et d'élèves des classes du degré moyen provenant de toutes les écoles qui sont affiliées à la Croix-Rouge de la Jeunesse et qui sont représentées par un « délégué d'école ». Le camp était dirigé par un jeune instituteur bernois, M. Paul Schärer. Le but de cette rencontre était de renforcer et de diffuser l'idéal de la Croix-Rouge de la Jeunesse dans les écoles moyennes, et de faciliter la formation de nouveaux groupes.

*

Cours à Heiden

La Croix-Rouge de la Jeunesse saint-galloise a organisé à Heiden du 6 au 8 octobre un cours destiné à des instituteurs et des institutrices dont le thème était « Education et entraide ».

*

Des pommes de Sierre!

Signalons le beau geste des élèves de l'Ecole de commerce de jeunes filles de Sierre qui ont envoyé plus de 3 tonnes de pommes et de poires à l'intention d'écoliers genevois. Nous y reviendrons, sans tarder de dire combien cet envoi fut bien accueilli par ses bénéficiaires.

*

PROTECTION CIVILE

Pour une exposition itinérante

La Croix-Rouge suisse a accordé une contribution de 500 francs en faveur de l'exposition itinérante consacrée à « La Protection civile » organisée sous le patronage de l'Union suisse pour la Protection des civils.

*

Cours de volontaires

Au mois de novembre 1957, l'Union suisse pour la Protection des civils a lancé, avec l'aide de ses sections cantonales et de celles de la Croix-Rouge suisse et de l'Alliance suisse des Samaritains, des cours volontaires d'aides, qui ont eu partout un grand retentissement. Certains organismes cantonaux de protection civile ont également organisé de tels cours dans les localités astreintes à la protection civile, jusqu'ici quelque 10 000 personnes au total ont bénéficié déjà de cet enseignement. Il est réjouissant de noter que des femmes de tous les milieux se sont notamment intéressées à cet enseignement des premiers secours qui se donne en trois soirées. Les expériences faites jusqu'ici prouvent nettement que le travail d'information qui se fait dans le public afin de signaler la nécessité d'organiser une protection civile suffisante pour le cas de guerre est efficace et porte ses fruits.

Les cours d'aides reprendront cet automne, quelques cantons ont d'ores et déjà enregistré de nombreuses inscriptions. Le Comité central de l'Union suisse pour la Protection des civils étudie présentement la possibilité de mettre sur pied un autre cours qui se rapporterait spécialement à la lutte contre le feu.

*

CROIX-ROUGE INTERNATIONALE

Une session du Comité exécutif

Le Comité exécutif de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge a tenu à Genève du 22 au 27 septembre, une session ordinaire à laquelle 35 sociétés nationales de la Croix-, du Croissant-, du Lion- et Soleil-rouges

étaient représentées. Les délégués de la Croix-Rouge suisse étaient son président, le Prof. A. von Albertini, M^{lle} Hélène Vischer, membre du Comité central, et M. Hans Haug, secrétaire général.

*

ALLIANCE SUISSE DES SAMARITAINS

Le représentant de la Croix-Rouge suisse

M. Hans Haug, secrétaire général, qui représentait jusqu'ici la Croix-Rouge suisse auprès de l'Alliance suisse des Samaritains, s'étant démis de ces fonctions, a été remplacé par M. E. Schenkel, sous-secrétaire général.

*

Nouveau règlement d'instruction

Dans sa séance du 11 septembre, le Comité central a approuvé le nouveau règlement émis par l'A. S. S. concernant la formation d'instructeurs-samaritains, de chefs de groupes et de moniteurs.

*

SAUVETAGE DU LEMAN

La Société de sauvetage du Léman a tenu à Rolle sa 73^e assemblée générale. Voici la liste des principales récompenses attribuées pour des actes de sauvetage:

Mention au livre d'or: Section du **Bouveret** pour secours porté à trois jeunes gens le 27 mai 1957.

Lettres de félicitations: Equipe de sauvetage du **Bouveret** pour secours porté à un ouvrier demeuré sur une drague le 27 juillet 1957.

Lettres de vives félicitations: Sections de sauvetage de **Nyon**, **Morges** et **Ouchy** pour leurs nombreuses interventions; **M. André Pernet**, étudiant de Cully, pour avoir porté secours à une fillette le 30 avril 1958; **M. Philippe Imhof**, étudiant, de Rivaz, et lettre de félicitations à **M. Camille Cardinaux**, étudiant, de Chardonne, pour secours porté à un enfant le 6 juillet 1957; **MM. François Dufour**, d'Evian, et **Xavier Salina**, de Morges, pour secours porté à un homme le 31 août 1957.

Médailles de bronze: **M. Albert Curchod**, de Prilly-Lausanne, pour avoir sauvé, quoique malade, un enfant de quatre ans à Pully le 4 janvier 1958; **M^{lle} Rose-Marie Bœsiger**, à Villars-sur-Yens, pour avoir porté secours le 5 juillet 1957 à un jeune homme — **M^{lle} Bœsiger**, âgée de 16 ans, a reçu également le prix des jeunes sauveteurs et la Médaille du général Guisan; **M. Claude Jaquet**, de Nanterre près Paris, et lettres de félicitations à **MM. André Dermont**, de Corsier, et **Louis Steiner**, de Tanay-sur-Vouvry, pour secours porté le 18 juin 1957 à une fillette dans le lac Tanay.

*

POUR LA SECURITE DES AUTOMOBILISTES

Des ceintures de sécurité pour le conducteur et les passagers

La *Revue automobile* souligne que, d'après les statistiques établies aux Etats-Unis, on a constaté qu'en cas de collision on peut considérer que, pour le conducteur et les passagers d'une voiture, le 30 % des lésions est provoqué par le volant, le 14 % par l'éjection hors des portières s'ouvrant au moment de l'accident, le 20 % par le tableau de bord, le 17 % par le pare-brise, le 15 % par la partie inférieure du dossier du siège avant et le 11 % par la partie supérieure dudit dossier, le 7 % par les aspérités des portières, etc. A côté d'autres améliorations souhaitables, des ceintures de sécurité permettraient d'éviter une bonne part de telles lésions et de leurs suites, souvent graves, voire mortelles. Le problème de ces ceintures n'est d'ailleurs pas aisé à résoudre, car elles doivent être très solides, amarrées à la carrosserie, et être capables de retenir le porteur sans le gêner pour autant dans ses mouvements. Mais divers modèles ont déjà été proposés.